

**LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL
COMMUNAL DE LA COMMUNE
DE FROIDEVILLE**

ont le pénible devoir de faire
part du décès de

Monsieur André MARTI

*Membre du Conseil communal
et ancien Commandant du Sdis
de Froideville*

Ils garderont le meilleur souve-
nir de ce collègue et ami très
apprécié.

Pour les obsèques, veuillez
consulter l'avis de la famille.